

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

16 OCTOBRE 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Requalification de la
place des Coteaux du
Bel-Air – Avenant N°1
au marché de maîtrise
d'œuvre**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 octobre 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 28 octobre 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 octobre 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 16 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 octobre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY*, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT*, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur LEBRAY (sauf pour le dossier 08 H 00, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2008)

*Monsieur HAÏAT (sauf pour le dossier 08 H 00, le procès-verbal du 10 juillet 2008, le compte rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY

Secrétaire de Séance :

Monsieur PERRAULT

N° DE DOSSIER : 08 H 04

OBJET : REQUALIFICATION DE LA PLACE DES COTEAUX DU BEL AIR –
AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

RAPPORTEUR : Monsieur STUCKERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Suite à un concours sur esquisse, le Cabinet FRICOUT CASSIGNOL a été retenu pour la maîtrise d'œuvre de l'opération de réaménagement de la place des Coteaux du Bel Air.

Afin de mieux appréhender le projet, il paraît opportun de faire réaliser une maquette pour compléter la remise des documents de la phase Avant-Projet Détaillé (A.P.D.).

Par ailleurs, un relevé des installations de fluides existantes sur les ouvrages impactés par l'opération est nécessaire.

Il est proposé de passer un avenant comprenant ces deux missions :

- la réalisation de la maquette du projet sous capot protecteur en état projeté : 14 200 € H.T. (16 983,20 € T.T.C.),
- la réalisation des relevés des installations de fluides : 12 500 € H.T. (14 950,00 € T.T.C.).

Le montant de cet avenant pour ces deux prestations complémentaires s'élève à 26 700 € H.T. (31 933,20 € T.T.C.).

Cet avenant doit permettre de faciliter la vision d'ensemble du projet et de placer directement sous la responsabilité de l'architecte la réalisation des relevés des fluides par un bureau d'étude. La maquette, au 333 millième, sera mise à la disposition des Saint-Germanois.

L'Avant-Projet Détaillé doit être remis à la Ville à la fin du mois d'octobre 2008.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines


Maurice SOLIGNAC